

I

KAN AN EGINANE (Yez Treger Uhel)

An ti mañ zo braz uhel
Hag a ve gwelet a bell (1)
Ighiena-né, ighiéna-né (2)

Klevet am eus aboe dec'h
An ti mañ e talé c'houec'h

Barz en ti-mañ zo'n * oc'h mât
Hag ur vroeg'n hin tal é vât

Hag ur vroeg'n hin tal é vât
Koulz er foar hag er marc'hât.

Tepet krog er gontel gamm
Da rei dem-ni pob a damm.

N'ha troc'het pell deuz ho torn
En aoñ da droc'h an askorn (3)

Rag 'n askorn pa ve troc'het
Zo ur gwall dra da iec'hêt

N'ha pa'n eus mann en ti man (4)
Red e dign mont pell ac'hant

N'ha pa m'euz bet ighienât
Red é ho trugarekat.

Air n° 1.

Andante

An ti man zo bras uh - el hag a ve gwelet a
bell ; ig - hie - na - ne, ig - hie - na - ne

Ce chant m'a été débité, en 1860, aux courses de Corlay, par un coureur nommé Pierre-Louis Baudouin, de Plussulien (Côtes-du-Nord). A cette époque, la veille de Noël, à la nuit, des mendiants se réunissaient par bandes, dans la campagne, et allaient de ferme en ferme demander leur part de festin, quête qu'ils renouvelaient à l'occasion du jour de l'an et des jours gras.

M. de la Villemarqué parle du refrain « eghinané » et de ces mendiants auxquels il donne le nom d'eghinané-rien (5), mais il ne relate pas ce qu'ils chantent à cette occasion ; c'est une petite lacune que nous avons voulu combler (voir l'air que nous donnons au n° 1). Les couplets varient d'ailleurs au gré du chanteur, chef de bande, sauf le dernier, qui est le final consacré, ainsi que le refrain toujours répété mais incompris. Quant à Eginat ou Eghinat suivant l'orthographe adoptée, c'est, dit-on, ce que l'on donne aux mendiants lorsqu'ils chantent l'*éguinané*.

Dans la première moitié de notre siècle, on célébrait encore sous ce nom, dans les villes de Basse-Bretagne, une fête qui avait même un caractère officiel et pendant laquelle on faisait, avec un grand appareil, une collecte pour les pauvres en poussant le cri d'*éguinané* ou *anguinané*.

* oc'h = ozac'h (A.).

On a donné à ce refrain les explications les plus diverses en voulant le faire venir de mots bretons ; mais aucune n'a paru assez satisfaisante pour la faire prévaloir, sans conteste, sur les autres.

Dom Le Pelletier, savant bénédictin du siècle dernier, en a donné une première explication en disant que eginané devait être une corruption de *heghin an it*, « le blé germe ». Dans son dictionnaire breton, paru en 1752, on trouve le mot *eghinat* avec la signification de « étrennes ». Ce terme se retrouve bien dans notre chant, mais il a cessé d'être en usage. Aujourd'hui, les étrennes se disent *Kalanna* en Léon et *Derou mat* (bon commencement) en Tréguier et Cornouaille. M. de la Villemarqué dit que éghinané est pour *eghinad d'é* (étrennes à moi), mais on doit penser que si ces explications étaient aussi simples, elles seraient comprises des chanteurs, tandis qu'il n'en est rien.

M. de la Villemarqué ajoute : « Ce refrain, changé en Aguilaneuf hors de la Bretagne, a fait le désespoir des étymologistes ». Or il n'est pas vraisemblable que ce refrain se soit répandu dans le reste de la France, car le français n'a jamais rien emprunté au breton ; c'est plutôt le contraire.

Le cri *au gui l'an neuf* a eu de l'écho dans presque toute la France, dans l'Ouest et le Midi principalement. C'est une tradition reconnue par des auteurs sérieux et qui est de longue date. Les auteurs grecs ou latins de l'antiquité, il est vrai, ne nous apprennent rien de précis à ce sujet, car ce fameux vers :

« ad viscum Druidæ Druidæ clamare solebant »,

n'a pas d'origine bien établie.

Paul Mérule, érudit hollandais du 16^e siècle, l'a attribué à Ovide, tandis que de nos jours encore, Pierre Larousse l'attribue à Pline (6). Or le vers en question ne se trouve pas dans les œuvres des deux auteurs latins, et il faut croire qu'il est de l'invention de quelque celtologue ou commentateur de ces derniers siècles. Mais ce qui est certain, c'est que le gui si vénéré des Druides et des Gaulois a été longtemps fêté en France au renouvellement de l'année. On en trouve encore des indices indéniables dans certaines provinces ; ainsi dans la Guyenne et certaines parties du Périgord, il existe encore aujourd'hui des chercheurs de gui que l'on appelle guyonais ou guillonais, espèce de mendiants qui vous souhaitent la bonne année avec une touffe de gui qu'ils vous offrent comme la plante porte-bonheur.

Dans les campagnes, on désigne sous le nom de « guillannéous » les chants qu'ils annonçaient à la fin de chaque année, à la porte des châteaux, dans le but d'obtenir des étrennes ; ces chants se terminaient par le refrain ou cri : *au gui l'an néou*.

Dans la Saintonge et le Bordelais, les chansons destinées à célébrer le premier jour de l'an portaient le nom de « guilannes ».

En Normandie, des jeunes filles pauvres allaient de maison en maison sollicitant quelques petits cadeaux en chantant :

« Donnez-moi mes aiguillettes
 Dans un panier que voicy
 Je l'achetai samedi
 D'un bonhomme étranger
 Il est encore à payer.
 Aguiléno ou Auguinano. » (7)

Dans la Loire-Inférieure (Nozay), les cadeaux obtenus d'une manière analogue s'appellent des « aiguillettes ».

Dans le Morbihan et en Touraine, le refrain était « aguilanneu ».

Les Espagnols, encore aujourd'hui, désignent les cadeaux sous le nom d'*aguinaldos*. Dans le Pays Chartrais, c'étaient des « aiguillons » (voir Poiret) et chez les Percherons, des « égouilles ».

Tous ces refrains et dénominations offrent une analogie complète avec l'*Eguinanné* breton.

Ajoutons que si la coutume de fêter le gui au renouvellement de l'année a disparu en France, on la retrouve encore aujourd'hui en Angleterre. Pour la fête de Noël, on en décore les appartements et les salles des festins qui ont lieu à cette occasion. Dans les fêtes de famille, on suspend une touffe de gui au milieu du salon et si un couple de jeunes gens arrive à se trouver placé au-dessous on dit qu'ils doivent se marier dans l'année.

On chante des ballades qui se terminent par une invocation au gui (8).

Parmi les marchandises que la Bretagne exporte en Angleterre, il en est une qui jouit d'une faveur particulière chez nos voisins, c'est le gui. C'est par centaines de mètres cubes que les bateaux à vapeur de la Compagnie South-Western et d'autres navires emportent le gui breton. Les quais de Saint-Malo en sont couverts avant Noël, et bien rares sont les navires voiliers qui n'arbovent pas la touffe de gui à la tête de leur mât, avant de quitter le port.

N'est-ce pas là une vieille coutume des ancêtres qui rappelle aux descendants des anciens Bretons les fêtes sacrées des Druides ?

Ce n'est pas une raison pour voir dans le refrain *Eguinanné* des paroles druidiques, ni même des mots celtiques ou bretons.

Si les explications données par Dom Le Pelletier ou M. de la Villemarqué étaient réelles, il est probable que les chanteurs bretons les admettraient, or il n'en est rien. Il y a donc plutôt lieu de croire que ce sont des paroles françaises travesties différemment, suivant les dialectes des anciennes provinces (9).

Une raison pour laquelle les Bretons ne comprennent pas le refrain qu'ils chantent, c'est que « gui » dans leur langue se dit « huel-var », « hulvar » ou « huvar » par abréviation (10), ce qui signifie haute branche, avec le sens de branche suprême, de même que l'absinthe porte le nom de « huel-c'houero » ou « huelen-c'houero » (haute-amière).

Il est probable que les Druides ou les Celtes avaient donné également un nom significatif au gui du chêne

qu'ils regardaient comme une panacée. Or, on lit dans Pline (lib. 16, c. 14) : « Copiosissimum in quercu, quod *dryos hyphear* vocant ».

Mais dans une édition (Caii Plinii secundi, historia naturalis, curante Desfontaines, Parisiis, 1829), on lit : « Copiosissimum, etc... », et en note : « M 88 omnes *ad asphear* vocant, nunquam Plinis *drus* querens est, sed *robur* ».

Copiosissimum s'applique au chêne commun, car Pline fait remarquer dans un autre chapitre que le gui était très rare sur le chêne rouvre (*robur*), d'essence dure, et que c'était celui que les Druides recherchaient particulièrement. Le chêne sacré était un *rouvre*. Il y a un rapprochement assez curieux à faire entre *hyphear*, c'est-à-dire *uphear* (11) et *huvar* et *uzvar*, cette dernière forme étant presque identique à *asphear*. En admettant que *asphear* est pour *hyphear*, on aura traduit *ad asphear* par *ad viscum*, ce qui aura donné l'idée du fameux vers (12).

Conclusion. — D'après les observations qui précèdent, il est de toute probabilité que les Bretons ont dû emprunter au français le refrain *Au gui l'an neuf*, en le transformant à leur manière. Quant au mot *Eguinad*, il a sans doute été tiré de *Eguinané* et il aura cessé d'être en usage pour désigner les étrennes à l'époque où le cri traditionnel aura été abandonné.

Voilà l'explication appuyée sur la tradition dont il faut bien tenir compte, puisque l'histoire ne nous apprend rien de précis à ce sujet. Des celtisants du jour disent que le gui n'entre en rien dans le cri traditionnel, mais pour renier ainsi la tradition il faudrait y substituer quelque chose de précis, ce à quoi l'on n'est pas encore parvenu.

Quelques-uns prétendent qu'il ne s'agit que d'une coutume locale. Je puis citer à ce sujet un fait dont j'ai été témoin. Dans les Côtes-du-Nord, à Guingamp et dans les environs, les enfants des pauvres vont, à la nuit de Noël et à celle du Jour de l'An, quêter leurs étrennes, ce que l'on appelle en breton *Kuïgnaoua*. Ce qui signifie littéralement « aller demander du gâteau » ; car *kuïgn* ou *kouïgn* signifie presque partout « gâteau ». Les enfants à cette occasion singent les mendiants de la Cornouaille en chantant :

Kuïgn, kuïgn, kuïgn
E man mé sac'h é pign.
 Du gâteau, du gâteau, du gâteau
 Je tends mon sac.

Le mot *kuïgn* vient de ce qu'autrefois les fours de campagne étaient carrés, et que les jours de fête on mettait dans les coins de petites miches (de pain ou de pâte) pour les enfants ; or, coin s'est prononcé naturellement en breton *coïnn* d'où « *kuïgn* » ou « *kouïgn* ». Le mot est resté pour désigner du gâteau, bien que « coin », en breton, se dise *korn*. Quoi qu'il en soit, ni le terme *Eguinat*, ni le cri *Eguinanné* ne sont prononcés dans la circonstance et l'on ne voit pas comment le mot *kouïgn* y entrerait en composition. On ne pourrait d'ailleurs admettre que ce mot ait fait le tour de la France pour expliquer le cri traditionnel s'alliant à l'ancienne coutume de fêter le gui au renouvellement de l'année.

On peut cependant admettre avec M. de la Villemarqué que *Eguinanné* est pour *Egumat-dé* ou encore *eur gouïgn ganié*, « un gâteau avec moi », c'est-à-dire la part que réclament les pauvres dans la circonstance. *Eur guignad* a dû signifier « le contenu du coin », d'où son emploi pour la désignation d'étrennes. Mais *Eguinad* a très bien pu être tiré du cri *au gui l'an neuf*.

(1) *a ve* pour *a ves*.

(2) A Corlay, on prononce ainsi, ou même *ihéanéné*, le *g* étant devenu spirant ; de plus l'*i* remplace l'*e* pour éviter l'hiatus dans le chant, mais partout ailleurs, on prononce *eghinané* ou *anguinanné*, suivant l'orthographe.

(3) Manière facétieuse d'engager à éloigner la main pour couper un plus gros morceau de viande ou de lard qu'on donne généralement dans la circonstance.

(4) Si l'on tarde à donner quelque chose, le mendiant cherche ainsi à stimuler l'amour-propre de son hôte.

(5) Voir dans le *Barzaz Breiz*, la pièce intitulée *Seizen eured*, ou « La ceinture de noce ».

(6) *Dictionnaire Universel* de Pierre Larousse, au mot DRUIDES. - Voir Poirct, *Histoire philosophique, littéraire et économique des plantes de l'Europe* (tome V, page 490).

(7) Extrait d'un recueil de chants populaires.

(8) « *Ballad* » composé by Sir A. Bishop, London, Street Broem 15. On sait que « *gui* » vient du latin *viscum* contracté en *visc*, puis *vist*, *vi* et *gui* au 14^e siècle. — Anglais et allemand *mistel*, l'étant suffixe et m'ayant remplacé le *v*.

(9) On remarquera que neuf en normand se prononce *neu* et *no* ; dans la Guyenne *neou* et *nou* ; à Carhaix (Finistère) on dit *né*, par abréviation pour *névé* ; dans le Morbihan, *neu* pour *nehué* ou *névé*.

(10) Cependant *hu*, *uh* ou *uz* en breton signifie « au-dessus », et *huel* pourrait en être composé.

(11) Remarquons que *dryos hyphear* ou *druos uphear* signifie évidemment « gui de chêne » et que *uphear* serait le nom gaulois du gui (car « *gui* » en grec se dit *ixos*), sans pouvoir toutefois en donner la signification. Remarquons également que « *gui* de chêne », en breton actuel, signifierait *dero huvar*. « Chêne », se disant *dero*, *deru* ou *deru* suivant les dialectes, peut s'identifier avec le grec *drus* ; cela ne veut pas dire que le celtique vienne du grec, mais plutôt que ces deux langues proviennent d'une souche commune. Quant aux Druides, qui étaient des prêtres gaulois, ils n'ont pu tirer leur nom que de la langue celtique, du chêne sous lequel ils exerçaient leur culte et rendaient la justice.